



HAL
open science

La compétitivité de filières agroalimentaires : une application sur l'élevage de viande bovine en Midi-Pyrénées

Mélise Dantas Machado Bouroullec, Manon Benoit, Tiago Teixeira da Silva Siquera, Anouck Izard

► **To cite this version:**

Mélise Dantas Machado Bouroullec, Manon Benoit, Tiago Teixeira da Silva Siquera, Anouck Izard. La compétitivité de filières agroalimentaires : une application sur l'élevage de viande bovine en Midi-Pyrénées. 6. Journées de Recherches en Sciences Sociales de la Société Française d'Economie Rurale, Dec 2012, Toulouse, France. 10.13140/RG.2.1.2377.4248 . hal-02745582

HAL Id: hal-02745582

<https://hal.inrae.fr/hal-02745582>

Submitted on 3 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/273768109>

La compétitivité de filières agroalimentaires : une application sur l'élevage de viande bovine en Midi-Pyrénées

Conference Paper · December 2012

DOI: 10.13140/RG.2.1.2377.4248

CITATION

1

READS

134

4 authors, including:



Melise Dantas Machado Bouroullec
École d'Ingénieurs de PURPAN

17 PUBLICATIONS 7 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)



Tiago Teixeira da Silva Siqueira
Institut National Polytechnique de Toulouse

11 PUBLICATIONS 11 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



CAPPAP [View project](#)

La compétitivité de filières agroalimentaires : une application sur l'élevage de viande bovine en Midi-Pyrénées

Melise Dantas Machado Bouroullec
Université de Toulouse, INPT, Ecole d'Ingénieurs de Purpan
Equipe de Recherche Marketing, Marché et Management des Filières
Département Gestion, Droit et Marketing
75 voie du Toec BP 57611 30176 Toulouse Cedex 3
melise.bouroullec@purpan.fr

Manon Benoit
Université de Toulouse, INPT, Ecole d'Ingénieurs de Purpan
75 voie du Toec BP 57611 30176 Toulouse Cedex 3
manon.benoit@etudiants.purpan.fr

Tiago Teixeira da Silva Siqueira
Université de Toulouse, INPT, Ecole d'Ingénieurs de Purpan
75 voie du Toec BP 57611 30176 Toulouse Cedex 3
tiago.teixeiradasilva@etudiants.purpan.fr

Anouck Izard
Université de Toulouse, INPT, Ecole d'Ingénieurs de Purpan
75 voie du Toec BP 57611 30176 Toulouse Cedex 3
anouck.izard@etudiants.purpan.fr

Résumé

L'analyse de la compétitivité d'une filière agroalimentaire constitue un exercice délicat compte tenu de la multiplicité des acteurs et des fonctions dans la filière. Cet article se propose d'analyser la compétitivité de la filière viande bovine en Midi-Pyrénées en faisant un focus sur le maillon des éleveurs. La méthodologie adoptée consiste à identifier les goulots d'étranglements à partir de l'évaluation de certains éléments déterminants de la compétitivité. Ces éléments sont groupés en cinq familles : l'environnement institutionnel, la technologie, les fournitures, la gestion interne et la structure et relations de marché. Ces familles sont décomposées en facteurs. Ils sont évalués à travers une étude qualitative de leurs impacts sur la compétitivité de la filière. Les évaluations sont faites grâce à une échelle du type Likert qui varie de « très favorable » à « très défavorable » et une pondération. Les résultats montrent que le maillon des éleveurs présente un certain nombre de points positifs pour la compétitivité de la filière. Mais, ils font aussi face à un certain nombre de difficultés. Certains présentent des mauvais résultats technico-économiques. Les relations de marché et la gestion interne sont à améliorer.

Mots-clés : compétitivité, filière, viande, bovin, allaitant

1. Introduction

L'économie française et mondiale a connu des changements rapides au cours des dernières années. Pour faire face et réagir à ces changements, de nouvelles formes organisationnelles sont apparues, ainsi que de nouveaux modes d'action et d'interaction entre les acteurs économiques.

Dans ce contexte plus concurrentiel, la productivité, les coûts et l'efficacité s'imposent comme des règles de base pour les entreprises que cherchent à survivre dans un marché de plus en plus compétitif et globalisé. L'amélioration de la compétitivité est une réalité également valable pour les entreprises du secteur agroalimentaire. Cela justifie la croissance de l'intérêt pour des études liées à la compétitivité dans ce domaine.

De nombreux travaux scientifiques sont conduits dans le monde pour analyser les problèmes de compétitivité et pour proposer des alternatives pour améliorer les systèmes agroalimentaires (TRENKLE et WILLHAM, 1997, FEARNE, 1998 ; ALVADO et al, 2008, MARQUES et al., 2011). Grâce à ces études, diverses contributions ont pu être faites. Sans être exhaustif, il est possible de citer des suggestions de politiques publiques (RASTOIN, 2006), le développement d'outils de coordination et de gouvernance (BIGNEBAT et CODRON, 2006 ; ALVADO et al. , 2008), ainsi que l'élaboration d'actions collectives qui profitent à tous les participants du système (NEVES et al., 2004).

Malgré le fait que la compétitivité soit un sujet relevant et toujours en évolution, elle n'est pas facilement mesurable (MARTIN et al., 1991). Divers travaux empiriques sont rentrés dans ce champ d'analyse. Vincent (1995) a présenté une réflexion méthodologique sur le diagnostic stratégique de filières agricoles réalisé à l'aide de l'analyse Structure-Conduite-Performance (SCP). L'approche met en lumière l'importance de l'amont des filières agroalimentaires dans le diagnostic. Les travaux réalisés sur les bassins de production légumière français ont conclu que l'analyse SCP constitue un outil de diagnostic structurant qui prépare de façon optimale le terrain pour l'identification des opportunités et des orientations possibles. Par conséquent, l'animation de la réflexion stratégique des acteurs est plus facilement entamée.

Farina et Zylbersztajn (1998) ont mené une étude pour identifier les actions de longue et de courte durée devant être adoptées par les entreprises, les associations ou l'Etat, en vue de restaurer, maintenir ou créer des avantages compétitifs dans les systèmes agro-industriels brésiliens. Les filières blé, lait, maïs, riz, haricot, coton, café, canne à sucre et soja ont été étudiées. Les acteurs ont intégrés aux analyses l'étude des transactions et de la coordination des filières.

L'article des chercheurs Khamassi-El Efrif et Hassainya (2001) se propose de montrer que les déterminants de la compétitivité d'un produit se construisent au long de son processus d'élaboration. L'utilisation de l'approche par filière et ses apports à l'analyse de la compétitivité des entreprises et des produits agroalimentaires permet de comprendre la formation et les facteurs qui déterminent le renforcement d'une filière.

Malgré les différences d'approche observées, les études sur la compétitivité des filières se ressemblent pour leurs objectifs. Ils cherchent dans un premier temps déterminer l'état de la compétitivité de la filière. Puis ils s'interrogent sur l'avenir de ces filières et les moyens pour que les individus (entreprises), les secteurs (filières) et l'Etat fassent se maintenir et/ou évoluer ces situations de compétitivité.

Dans ce contexte, cet article développe l'étude de la compétitivité de la filière viande bovine en Midi-Pyrénées, en se basant sur l'étude du maillon des éleveurs. Initialement, les approches pour analyser la compétitivité des filières agroalimentaires sont présentées. Ensuite, la méthodologie est exposée, ainsi que les résultats et les discussions qui ont découlé. Pour finir, la conclusion est faite au tour des implications managériales et scientifiques obtenus avec ce type d'approche empirique.

2. L'analyse de la compétitivité des filières agroalimentaires

Le concept de compétitivité a été réservé pendant longtemps aux spécialistes des sciences de gestion des entreprises. Progressivement son champ a été élargi pour devenir un concept complexe, aux contours imprécis. Même s'il fait partie du vocabulaire contemporain des politiques, managers, responsables syndicaux etc., dans la littérature scientifique plusieurs interprétations sont possibles. Il est pourtant nécessaire de définir au préalable le contenu et les déterminants.

La compétitivité peut être définie comme la capacité de fournir des biens et des services en temps, place et sous la forme requise par les acheteurs à prix égal ou meilleur que celui des autres fournisseurs potentiels, tout en gagnant au moins le coût d'opportunité des ressources employées (SHARPLES et MILHAM, 1990). Martin et al. (1991) ont choisi de définir la compétitivité en fonction des résultats. Il s'agit de la capacité d'obtenir des gains et à maintenir des parts de marché d'une manière durable.

Malgré quelques différences dans les définitions de la compétitivité, la plupart des études se rejoignent sur le fait qu'il s'agit d'un concept non statique lié aux conditions économiques du pays et/ou du marché international. Cook et Bredahl (1991) parlent aussi de l'existence de différents points de vue. La compétitivité peut être étudiée en fonction de la superficie géographique (espace), du produit (forme) ou du temps (période de l'année).

Michel Porter est un des auteurs majeurs dans ce domaine. Il a formulé plusieurs théories permettant de comprendre les moyens pour acquérir et conserver un avantage concurrentiel. Il a développé les concepts de stratégies génériques, de chaîne de valeur, ainsi que le principe de l'avantage concurrentiel. De même que la méthode de choix d'un champ concurrentiel à l'intérieur d'un secteur et ses conséquences pour les stratégies offensives et défensives. Tous ces concepts constituent aujourd'hui une des bases des études de la compétitivité.

Les études de compétitivité des filières agroalimentaires ont un certain nombre de spécificités qui amènent à la définition d'un champ d'analyse différent des analyses conventionnelles. Tout d'abord, il faut établir la définition de filière. Celle de Morvan (1991) paraît la plus classique. Selon lui « une filière de production est une succession d'opérations de transformation dissociables entre elles et liées par des enchaînements techniques. Ces opérations donnent lieu à un ensemble de relations économiques et commerciales, qui débouchent elles-mêmes sur des stratégies de la part des acteurs de la filière ».

Pour étudier la compétitivité d'une filière agroalimentaire, il est important d'effectuer une coupure verticale dans le système économique pour définir le champ d'analyse. Elle ne peut pas être la simple somme de la compétitivité individuelle des acteurs. Les gains de coordination doivent être considérés dans les analyses. La compétitivité se forme tout au long des étapes, de la production jusqu'au produit alimentaire final. Il est donc important de s'interroger sur la filière agroalimentaire et pas sur les individus (KHAMASSI et HASSAINYA, 2001).

Martin et al (1991) se sont intéressés à l'état de la compétitivité de l'industrie agroalimentaire canadienne. Selon eux, il faut éclaircir les liens de causalité entre les éléments de la politique publique, les stratégies managériales privées et la compétitivité de l'industrie agroalimentaire est fondamental.

Ces auteurs ont développés un référentiel méthodologique, en considérant ses éléments caractéristiques. Ces facteurs sont divisés en quatre grands groupes : les facteurs contrôlés par les entreprises (stratégie, produits, technologies, politique RH et de R&D etc.) ; les facteurs contrôlés par l'Etat (politique fiscale et monétaire, politique d'éducation, lois de régulation des marchés etc.) ; les facteurs quasi-contrôlés (prix de fournitures, conditions de la demande etc.) ; et les facteurs non contrôlés (aspects naturels et climatiques).

Les actions de coordination qui visent à augmenter la compétitivité de toute une filière sont incluses dans le groupe des facteurs contrôlés par les entreprises et par l'Etat. Ainsi, cette démarche reconnaît l'importance des actions systémiques qui affectent la compétitivité de la filière et des acteurs qui l'intègrent.

Cette méthodologie a été utilisée par IEL, CNA et SEBRAE (2000) dans une étude sur l'efficacité économique et la compétitivité de la filière viande bovine au Brésil. Les facteurs suivants ont été considérés : la structure de marché, la technologie, la gestion, les fournitures, les relations de marché et l'environnement institutionnel. Ils sont considérés des éléments critiques dans l'analyse et donnent comme résultat une condition de compétitivité donnée. La connaissance de ces facteurs et la définition de la mesure dans laquelle ils impactent la performance, sont des conditions essentielles pour l'établissement d' stratégies d'entreprise et de politiques publiques.

Marques et al (2001) présentent une approche similaire à cette dernière mais focalisée sur les systèmes de production. L'objectif est de classer la compétitivité des fermes d'élevage de bovins dans l'Etat du Rio Grande do Sul au Brésil. Quatre déterminants ont été utilisés : la technologie, la gestion, les relations de marché et l'environnement institutionnel. Les éleveurs ont été classés en trois niveaux de compétitivité : bas, moyen et haut. Une comparaison entre les différents niveaux a été menée. Les points de différences par rapport aux déterminants de compétitivité ont été vérifiés. Les résultats montrent que les éleveurs interviewés sont, en général, compétitifs. Sachant que la technologie utilisée est le déterminant majeur et que des limites sont liées à la gestion.

CHEVASSUS-LOZZA et GALLIANO (2001) ont testé, parmi les déterminants de la compétitivité externe des firmes, le rôle respectif des *spillovers* industriels, des externalités spatiales et de l'organisation interne de la firme. Pour ce faire, l'analyse économétrique a été utilisée. Basée sur des données individuelles d'entreprises, deux étapes sont distinguées dans le processus d'exportations : la décision de la firme de vendre ou non à l'étranger d'une part et le volume d'exportation d'autre part. Les résultats ont montré que les avantages spécifiques des firmes, construits en étroites interactions avec les facteurs territoriaux, restent des espaces stratégiques majeurs dans la construction de leur compétitivité.

Temple et al. (2008) ont étudié les déterminants de la compétitivité des filières bananes de Martinique et de Guadeloupe. Les facteurs utilisés sont : les coûts de revient de la banane et les déterminants territoriaux. Cette approche méthodologique considère les interactions entre la compétitivité coûts et hors coûts. Les résultats montrent que la compétitivité de la filière doit se baser sur une stratégie hors coûts liée au positionnement commercial de la banane antillaise. Celle-ci doit s'appuyer sur une amélioration de la qualité et une diminution de l'hétérogénéité des fruits, ainsi qu'une globalisation de l'offre et la réalisation d'opportunités dans la segmentation du marché : IGP, nouvelles variétés hybrides etc.

Ces exemples d'étude montrent que les approches empiriques utilisent des approches théoriques plus ou moins différentes. Par contre, globalement, on retrouve dans ces études des déterminants de la compétitivité liés à la technologie, à la gestion, à la mise en marché et à l'environnement institutionnel.

Pour finir, ce travail considère, à l'exemple d'autres auteurs, que la compétitivité d'une filière agroalimentaire est la capacité du système productif à obtenir une rentabilité et maintenir ses parts de marché dans un niveau domestique et/ou international, de manière durable.

3. Méthodologie

Les méthodes d'analyse de filières sont nombreuses. Elles se complètent et se chevauchent parfois. Les premières méthodes proviennent de la comptabilité nationale. Les chercheurs ont ensuite utilisé des méthodes de l'économie industrielle (SCP). Michel Porter a analysé la concurrence et la stratégie. Enfin, les approches les plus récentes abordent les sciences économiques et sociales, avec différentes méthodes comme l'analyse de systèmes et des chaînes de valeur (RASTOIN et GHERSI, 2010).

Dans cette étude, l'objectif est d'identifier les points d'étranglement de la production de viande bovine dans la région Midi-Pyrénées, de manière à révéler ses impacts sur la compétitivité de la filière. La méthodologie d'étude utilisée comme référentiel conceptuel est celle élaborée par Martin et al (1991) et déjà déployé par des chercheurs brésiliens comme Silva et Batalha (1999) et Marques et al. (2011). L'analyse conjointe des éléments de la politique publique, des stratégies managériales et de l'état de la compétitivité du secteur est très intéressante et facile à mettre en place.

Pour la collecte d'informations, la démarche choisie est la recherche rapide (*rapid assessment* ou *quick appraisal*). Ce type de méthode de collecte de données est utilisé dans les études de filières agroalimentaires, quand la restriction de temps ou de ressources financières empêchent la réalisation d'analyses basées sur des méthodes conventionnelles de recherche par échantillon (*surveys*). Elle est aussi utile quand l'intérêt est d'obtenir des connaissances larges sur les composants du système étudié. Il s'agit d'une approche pragmatique qui utilise de façon combinée des méthodes de collecte de données conventionnelles avec une rigueur statistique flexible, favorisant ainsi l'efficacité opérationnelle (SILVA et BATALHA, 1999).

L'utilisation de données secondaires est maximisée et des entretiens semi-structurés sont menés pour compléter et préciser les données recueillies. Les publications d'Agreste, l'Institut d'Elevage, France Agrimer, l'INRA etc. sont parmi les plus utilisées. Ces données sont confrontées et/ou complétées par des entretiens d'experts. Un total de neuf entretiens a été réalisé entre les mois de septembre et novembre 2011. Les interviewés sont des représentants des éleveurs, des maillons en amont et en aval du maillon des producteurs (fournisseur et abatteur), des interprofessions et des organismes de recherche (Tableau 1).

Maillon	Fonction	Organisme
Eleveur	Chef d'exploitation	-
Eleveur	Chef d'entreprise	-
Abatteur	Directeur d'entreprise	Arcadie Sud-ouest
Fournisseur	Ancien responsable d'OP Responsable de la nutrition et santé	Unicor
Organisation de producteurs	Responsable de l'OP	Unicor
Organisation de producteurs	Animateur de l'association	Association du Bœuf Fermier Aubrac
Interprofession	Animatrice d'équipe	Intersud
Interprofession	Ancien directeur	Intersud
Institut de recherche	Responsable Bovin viande Midi-Pyrénées	Institut de l'élevage

TABLEAU 1 : Experts interviewés

Pour analyser les données, l'analyse multicritère a été choisie. Elle permet de porter un jugement comparatif entre des mesures hétérogènes afin de définir les déterminants de la compétitivité. Il s'agit d'une évaluation *ex post* de la compétitivité d'une filière en appréciant les effets des actions réalisées au regard de plusieurs critères.

Le choix des déterminants de la compétitivité s'est basé sur la bibliographie sur les analyses de compétitivité et les études de filières déjà réalisées. Ils sont classés en cinq familles : environnement institutionnel, technologie, fourniture, gestion interne et structure et

relation de marché (adapté de VAN DUREN et al, 1993 et SILVA et BATALHA, 1999). Ces déterminants ont été décomposés en vingt et un facteurs, comme démontré dans le Tableau 2.

ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	GESTION INTERNE
Programmes et politiques gouvernementaux	Efficacité administrative
Accès aux financements	Contrôle zootechnique
Soutien institutionnel	Gestion de la qualité
TECHNOLOGIE	Capacité de la main d'œuvre opérationnel
Conditions environnementales	STRUCTURE ET RELATION DE MARCHÉ
Résultats technico-économiques	Pérennité des exploitations
Potentiel génétique	Mises en marché
Contrôle sanitaire et traçabilité	Différentiation des produits
Assistance technique	Prix
FOURNITURE	Traçabilité
Disponibilité des pâturages	Niveau d'information
Disponibilité en fourrage	
Compléments alimentaires	

TABLEAU 2 : Déterminants de la compétitivité appliqués dans le cadre d'analyse du maillon des producteurs de la filière viande bovine en Midi-Pyrénées

Pour définir ces facteurs un *workshop* a été réalisé avec un groupe de six experts formé par des enseignants-chercheurs travaillant sur les études de filières et/ou la filière viande bovine. Après présentation des objectifs de l'étude et de sa démarche, ce sont les cinq familles de critères qui ont été exposés, ainsi qu'une liste de facteurs utilisés dans des études précédentes. Grâce à un processus de réflexion itératif, la liste a été enrichie et affinée. Le choix des facteurs a été finalisé en considérant la disponibilité de données pour établir un jugement.

L'évaluation de chaque élément d'analyse a été basé sur une comparaison des statistiques de la filière viande bovine en France et dans la région Midi-Pyrénées, complété par les avis des experts. Ces évaluations ont été pour certaines des facteurs quantitatifs (l'intervalle vêlage-vêlage : nombre de jours) mais aussi qualitatifs (situation financière générale des éleveurs : facile, moyenne, difficile).

Les facteurs sont agrégés aux familles de critères de compétitivité. Ils sont jugés selon une échelle du type Likert variant de « très défavorable », quand le facteur génère un blocage ou même empêche, à court et moyen terme, l'obtention ou le maintien de la compétitivité, à « très favorable », quand il y a une contribution positive à la compétitivité. Cette échelle est ensuite transformée en valeurs qui varient progressivement, dans des intervalles unitaires, de -2 pour « très défavorable » à +2 pour « très favorable ». Cela permet l'organisation et la classification relative de l'importance des facteurs analysés. Il est également possible d'obtenir une représentation graphique des résultats. Cela facilite la réalisation d'un dernier *workshop* avec les représentants de la filière, en vue de valider les résultats obtenus, ainsi que les propositions pour améliorer la compétitivité du système. Dans ce projet, cette étape sera réalisée une fois que tous les maillons seront étudiés.

Pour effectuer une analyse quantitative des facteurs, il est considéré que les nombres ordinaux ici proposées (-2, -1, 0, +1, +2) sont des approximations d'intervalles de mesure identiques. En acceptant ce prérequis, usuel dans les sciences sociales, les facteurs peuvent être traités quantitativement (IEL; CNA; SEBRAE, 2000). La combinaison quantitative des facteurs englobe aussi une étape d'attribution de poids relatif, de manière à générer une évaluation pour chacune des familles de critères de compétitivité. Cela est dû au fait qu'il existe des degrés d'importance différents pour chacun des facteurs par rapport à sa contribution pour l'effet agrégé.

Pour établir ces pondérations, des experts, qu'ont aussi participés au *workshop* de définition des déterminants de la compétitivité, ont été mis à contribution. Il leur a été

demandé de déterminer le poids relatif de chacun des facteurs, afin d'obtenir dans chaque famille de déterminant un total de 1. Ces évaluations ont été discutées et révisées jusqu'à obtenir un consensus.

Pour mieux guider la définition des politiques et des stratégies, il est important d'identifier le niveau de contrôle des facteurs. Pour cela, la classification de Martin et al (1991) a été utilisée : contrôle par le gouvernement (CG), contrôle par l'entreprise (CE), quasi contrôle (QC) ou non contrôle (I).

Les principales étapes méthodologiques sont synthétisées dans le Tableau 3.

Etape 1	Collecte de données secondaire sur la filière viande bovine en Midi-Pyrénées
Etape 2	Définition des déterminants de la compétitivité
Etape 3	Réalisation des entretiens des experts
Etape 4	Evaluation qualitative de l'intensité des impacts des facteurs et sa contribution pour l'effet agrégé de la famille de déterminants
Etape 5	Analyse des résultats
Etape 6	Rédaction des propositions

TABLEAU 3 : Etapes centrales de la méthodologie

4. La filière viande bovine en Midi-Pyrénées

La filière viande bovine en Midi-Pyrénées comporte différents maillons qui seront rapidement présentes. Les fournisseurs de matières premières intègrent les vendeurs d'aliments, de génétique et d'agrofournitures. Les coopératives ont aussi ce rôle. La génétique, par exemple, est principalement fournie par ces acteurs. Elles occupent 95% des parts de marché. La région Midi-Pyrénées compte 12 coopératives et de nombreuses entreprises qui fournissent les matières premières.

Les éleveurs sont le deuxième maillon de la filière, ils produisent les animaux et les vendent. Fin 2010, la région Midi-Pyrénées compte 19 850 exploitations bovines (viande et lait) et 626 000 vaches dont 76 % d'allaitantes. 716 000 animaux ont été vendus en 2009: 49 % pour l'élevage ou l'engraissement et 51 % pour la boucherie. La race Limousine domine l'effectif, suivi par les vaches Blondes d'Aquitaine et Aubrac. Ensemble, ces races totalisent 63% du cheptel. Les vaches croisées représentent encore 50 400 animaux, mais est en baisse de 18 %. En 2010, les éleveurs allaitants représentent 57 % des détenteurs de bovins en Midi-Pyrénées. Ils détiennent 70 % des vaches et réalisent 62 % des ventes (CHAMBRE REGIONAL D'AGRICULTURE MIDI-PYRENEES, 2011).

Entre 2006 et 2010, l'effectif des éleveurs bovins viande a diminué de 920 ateliers (-8 %). Une baisse de 12 % des détenteurs de bovins soit 2830 éleveurs en moins a été observée. Dans le même temps, le nombre de vaches allaitantes détenu par les exploitations restantes a augmenté de 16 000 têtes. L'agrandissement des élevages bovins viande est continu entre 2006 et 2010 pour atteindre 41 vaches en moyenne.

Les troupeaux de plus de 40 vaches (éleveurs professionnels), représentent 42 % des éleveurs bovins viande, possèdent 69 % de l'effectif total. De 2006 à 2010, les ventes totales des éleveurs bovins viande diminuent de 4 % ou 20 000 animaux. La répartition des ventes évolue au profit de plus de finition en 2010 avec 41 % des ventes contre 37 % en 2006

Après les éleveurs, il y a le maillon des intermédiaires qui joue le rôle de commercial. Il existe différents type d'intermédiaires. Les organisations de producteurs commercial, ce sont les coopératives et les organisations de producteurs non commerciales comme l'ADEL 12 qui organisent les collectes d'animaux. Les négociants privés achètent et revendent les animaux sur les foires et les marchés. Dans l'Aveyron ils sont assez présents.

Les abatteurs-transformateurs viennent ensuite. Ils sont de deux types : les abattoirs publics détenus par les municipalités et les abattoirs privés qui appartiennent à des entreprises

privés. Ces derniers dominent le secteur. Les entreprises Bigard, SOCOPA et Kermené sont les trois plus importants abattoirs de France. En Midi-Pyrénées, deux entreprises ce partage les abattages : Bigard et Arcadie Sud-Ouest. L'abattoir de Castre (Bigard) réalise plus de 40% des abattages de la région. La région compte également des petits abattoirs locaux comme à Rodez.

Le dernier maillon de la filière avant le consommateur finale est composé par les distributeurs: les grandes et moyennes surfaces, la restauration hors foyer (RHF) et les boucheries traditionnelles. Les ventes de viande bovine en France se font principalement dans les GMS avec 60% des ventes cependant, les boucheries traditionnelles représentent encore environ 15% des ventes de viande.

Les consommateurs ne sont pas toujours intégrés dans les analyses de filière. Par contre, l'évolution de la consommation est toujours prise en considération. La consommation de viande bovine a une tendance à la baisse au profit des viandes de porcs et de volaille moins cher et qui bénéficient d'une meilleure image santé. La consommation moyenne de viande est de 25kg /an/habitant en France, ce qui reste la plus forte consommation de viande bovine d'Europe. Il est important d'ajouter que la France n'est pas auto-suffisante en viande bovine. Elle doit importer des volumes non négligeables chaque année pour répondre à la demande de ses consommateurs, notamment en RHF.

La diminution de la consommation de viande bovine entraîne un effet cascade sur de la filière.

5. Evaluation des déterminants de compétitivité

L'analyse du maillon éleveurs de la filière viande bovine en Midi-Pyrénées, montre l'existence d'une série de déterminants de la compétitivité qui affectent positivement ou négativement le développement compétitif de la filière. L'analyse de ces facteurs synthétisée dans le Tableau 4, révèle les différents impacts de ces déterminants.

Environnement Institutionnel	Contrôlabilité*				Impact**	Poids
	CG	CE	QC	I		
Programmes et politiques de soutien	X				F	0,50
Accès aux financements			X		D	0,35
Soutien institutionnel	X				F	0,15
TOTAL						1
Technologie	Contrôlabilité*				Impact **	Poids
	CG	CE	QC	I		
Conditions environnementales				X	TD	0,25
Résultats technico-économiques		X			D	0,25
Génétique		X			D	0,20
Contrôle sanitaire et traçabilité		X			TF	0,10
Assistance technique	X	X			D	0,20
TOTAL						1
Fourniture	Contrôlabilité*				Impact **	Poids
	CG	CE	QC	I		
Pâturage			X		D	0,50
Fourrage			X		F	0,30
Suppléments alimentaires		X			D	0,20
TOTAL						1
Structure et relation de marché	Contrôlabilité*				Impact **	Poids
	CG	CE	QC	I		
Pérennité des exploitations		X			TD	0,30
Mise en marché		X			D	0,15
Différenciation des produits		X			F	0,20

Continuation page suivante

Prix			X		TD	0,25
Niveau d'information	X	X			F	0,10
TOTAL						1
Gestion interne	Contrôlabilité*				Impact **	Poids
	CG	CE	QC	I		
Efficacité administrative		X			D	0,35
Contrôle zootechnique		X			D	0,2
Contrôle de la qualité		X			F	0,35
Gestion de la main d'œuvre		X			D	0,10
TOTAL						1

* CG : contrôle par le gouvernement ; CE : contrôle par l'entreprise ; QC : quasi contrôle ; I : non contrôlés

** TD : très défavorable ; D : défavorable ; N : neutre ; F : favorable ; TF : très favorable

TABLEAU 4 : Critères de compétitivité des éleveurs de viande bovine de la région Midi-Pyrénées

5.1 L'environnement institutionnel

L'environnement institutionnel des éleveurs est globalement favorable à la compétitivité. Les programmes et politiques publiques de soutien permettent aux éleveurs allaitants de maintenir un niveau de revenu suffisant pour vivre. Il s'agit des aides tels que l'Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel (ICHN) et la Prime au Maintien de Troupeau de Vaches Allaitantes (PMTVA). Dans ce dernier cas, chaque producteur élevant des vaches dans le but d'en vendre les veaux peut accéder à une aide qui s'élève à 150 € par vache.

Depuis 2005, les éleveurs peuvent également bénéficier du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE). Celui-ci leur permet de recevoir entre 30% et 50% de subventions sur l'investissement d'un nouveau bâtiment. Selon le responsable bovin viande Midi-Pyrénées de l'Institut de l'Élevage, l'élevage allaitant est le premier bénéficiaire du PMBE. Dans la région, en 2007, il a concerné 900 dossiers, puis 520 l'année suivante. On estime que 200.000 bovins, soit 20 à 30% du cheptel, ont pu bénéficier de bâtiments subventionnés par la PMBE.

Les subventions totales représentent 60 % du produit de l'exploitation (INSTITUT DE L'ELEVAGE, 2011 a). En 2009, les élevages bovins viande étaient dépendants des aides qui s'élevaient en moyenne à 31.900 € pour chaque exploitation (BAILLY, 2011). De ce fait, les soutiens financiers peuvent être jugés selon deux points de vue. D'un côté, les aides permettent aux éleveurs d'être compétitifs sur le marché national et mondial. De l'autre, la part des subventions peut être considérée comme trop importante et ne pas être favorable à la compétitivité. Ces aides développent un système d'assistanat de l'agriculture française.

Dans cet article, il a été choisi de noter les programmes et politiques gouvernementales comme étant favorables à la compétitivité de la filière viande bovine. En effet, elles permettent d'avoir des exploitations viables qui se modernisent et qui se transmettent.

Le soutien institutionnel est un autre élément favorable pour la compétitivité de la filière. En Midi-Pyrénées, on dénombre 12 coopératives agricoles, 7 organisations non commerciales de producteurs. Les organisations de producteurs (OP) de la région se sont construites autour d'un territoire, d'une race ou d'une identité. Chacune possède une histoire différente et un fonctionnement spécifique. Le nombre important d'organisations de producteurs provient de la grande diversité régionale du territoire. Cette diversité entraîne la présence d'un grand nombre de systèmes de production et donc de produits qui y retrouvent un point d'appui pour un certain nombre de leurs besoins (conseil technique, commercialisation etc.). Par contre, l'adhésion n'est pour une partie pas unanime et continue.

L'élément de l'environnement institutionnel considéré comme défavorable pour la compétitivité de la filière est l'accès au financement. Avec les crises actuelles, les prêts accordés ne sont pas toujours à la hauteur de l'investissement initial. Les éleveurs doivent

parfois faire des concessions au détriment de la qualité de construction du nouveau bâtiment. Cette «économie» à court terme peut entraîner des charges de fonctionnement plus lourdes à plus long terme.

Même si l'accès aux financements est relativement aisé, il ne correspond pas forcément aux besoins des agriculteurs. De plus, l'autofinancement est quasi inexistant. Sans des moyens d'investissement, les agriculteurs ont des difficultés pour innover ou adopter des technologies plus performantes.

5.2 Technologie

Cinq facteurs ont été étudiés pour évaluer l'impact de la technologie utilisée par les éleveurs sur la compétitivité de la filière : les conditions environnementales, les résultats technico-économiques, la génétique, les contrôles sanitaires et la traçabilité, ainsi que l'assistance technique. En ce qui concerne les conditions environnementales, il faut considérer que la région Midi-Pyrénées possède une grande diversité de zones d'élevage et par conséquent une multitude de systèmes d'élevages comme démontré dans la Figure 1. La production de viande bovine se fait, dans la plupart des cas, sur des zones non cultivables pour les céréaliers. Selon les représentants des éleveurs interviewés, beaucoup d'exploitations se trouvent en zones difficiles, vallonnées ou de montagne comme les zones 5, 6 et 7. Pour cela, ce facteur est jugé défavorable pour la compétitivité de la filière.

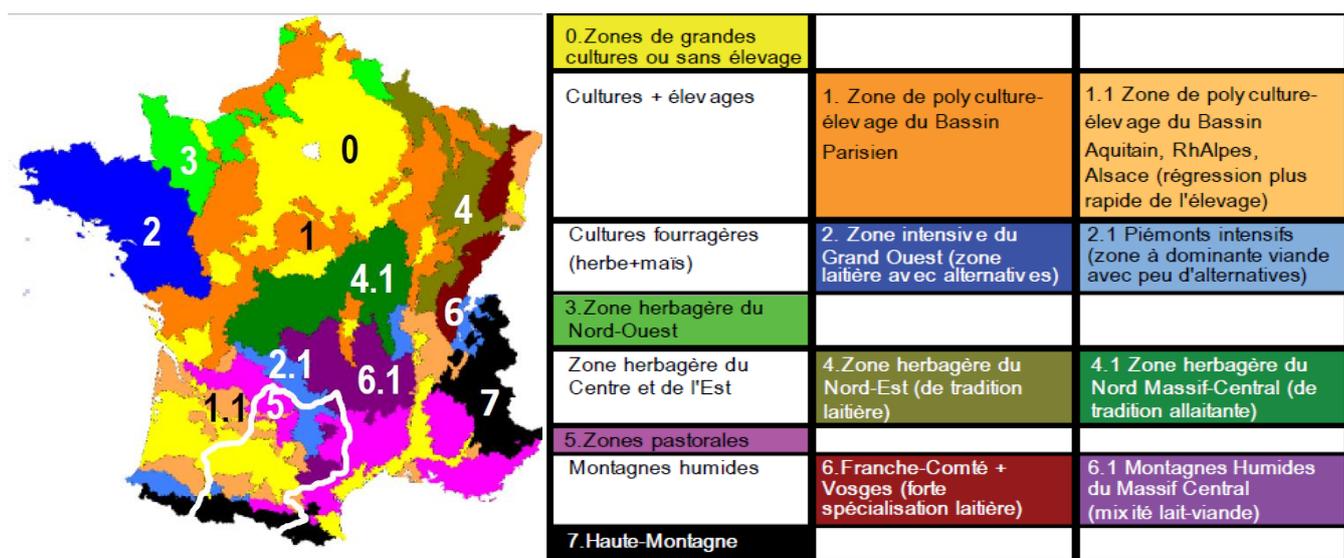


Figure 1 : Les zones d'élevages françaises
Source : Institut de l'Elevage (2001)

Concernant la génétique, la France a fait le choix de sélectionner les animaux en race pure. L'utilisation de l'insémination animale permet de diffuser les progrès établis. En exploitation allaitante, l'utilisation de l'insémination artificielle (IA) reste peu répandue. En Midi-Pyrénées, 20 % des veaux sont nés d'IA. Cette faible utilisation ralentit le progrès génétique. Par conséquent, l'adoption de la génétique dans les exploitations bovines viande de Midi-Pyrénées contribue défavorablement à la compétitivité de la filière.

Cependant, le contrôle sanitaire et la traçabilité des élevages est un atout pour la compétitivité de l'élevage en Midi-Pyrénées et, de façon plus générale, en France. La production française s'effectue dans le cadre d'exigences sanitaires élevées accompagné d'un suivi et d'une identification individuelle performante des animaux. Depuis les dernières crises

sanitaires, les contrôles et la traçabilité des animaux se sont amplement améliorés et les éleveurs ont pris conscience de son importance. Selon les entretiens avec les producteurs, le réseau des vétérinaires et contrôleurs assurent une performance de suivi sanitaire des troupeaux.

A l'inverse, seulement entre 35% et 45% des éleveurs allaitants déclarent prendre conseil auprès d'un technicien et peu adhèrent aux propositions de conseils techniques. Le suivi des troupeaux pour connaître les performances de chaque vache n'est utilisé que par 8 % des éleveurs et pour 11 % des animaux. Une partie des éleveurs n'a pas conscience que l'improductivité d'une vache a au final un coût élevé. Le suivi permet de remettre en cause ses pratiques et donc d'améliorer le système d'exploitation (INSTITUT DE L'EVELAGE, 2011 b). Le fait d'avoir un taux d'utilisation des services d'assistance technique plutôt moyen mais une faible mise en application des conseils, confère à l'utilisation de l'assistance technique une évaluation défavorable pour la compétitivité de la filière.

Par conséquent, les résultats technico-économiques sont très variés. Selon le responsable d'un abattoir et le représentant bovin viande Midi-Pyrénées de l'Institut de l'Elevage, en moyenne ces éléments sont défavorables à la compétitivité. Si un tiers des éleveurs ont de bons résultats, d'autres ont présentés par exemple en 2009-2010, un intervalle Vêlage-Vêlage (IVV) moyen des vaches de 417 jours alors qu'un intervalle correcte serait en dessous de 400 jours. En plus, les éleveurs de la région produisent de 5 à 10 tonnes de viande, de moins, que la moyenne française. Ce résultats s'expliquent par les mauvais résultats de reproduction et parce que la région produit d'avantage d'animaux (INSTITUT DE L'EVELAGE, 2011 c).

5.3 Fourniture

La fourniture, c'est-à-dire, les coûts et les conditions d'obtention des fournitures nécessaires pour élever et engraisser les bovins, est également un facteur clé de la compétitivité de la filière viande bovine. Trois éléments majeurs ont été considérés : la disponibilité de pâturages, la disponibilité de fourrage et les suppléments alimentaires. L'herbe est la base de l'alimentation en élevage allaitant et le reflet, entre autres choses, du potentiel de production des surfaces. Selon le responsable bovin viande Midi-Pyrénées de l'Institut de l'Elevage, les exploitations de Midi-Pyrénées ont des potentiels pédoclimatiques plus ou moins favorables à la pousse de l'herbe et par conséquent d'intensification (nombre d'animaux). La région compte trois types de chargement. L'Aubrac et les zones de montagne sont des systèmes extensifs avec un chargement faible et une pulse d'herbe limitée (beaucoup de prairie naturelle). Les zones de Piémont et de coteaux ont des systèmes semi-intensifs (disponibilité d'herbe moyenne) et enfin les zones du Ségala et du nord du Tarn dans lesquelles on peut cultiver du maïs sont plutôt intensives et présentent une forte disponibilité d'herbe (prairies temporaires de Ray Grass pour faire de l'ensilage par exemple). Comme globalement la disponibilité d'herbe est faible ou moyenne, ce facteur est considéré défavorable pour la compétitivité.

Par contre l'autonomie alimentaire globale des élevages bovins viande en Midi-Pyrénées atteint 91 %. Les élevages sont pratiquement autonomes en fourrage (INSTITUT DE L'EVELAGE, 2011 c). Ce facteur est par conséquent favorable pour la compétitivité de la filière.

Il faut encore prendre en compte les compléments alimentaires dans les analyses. Les élevages essaient d'être le plus autonomes possible mais les caractéristiques des exploitations de la région ne permettent pas d'assurer l'alimentation du troupeau en concentrés. Les achats se portent généralement sur des concentrés azotés, aliments qui font défaut dans la région Midi-Pyrénées. Les minéraux sont également achetés mais ils représentent une faible part des achats. Les élevages doivent également se fournir en engrais azoté, phosphaté et potassique.

Le prix des matières premières est globalement élevé et représente de lourdes charges pour les exploitations. Malgré les modes de paiement flexibles et la logistique faite par les fournisseurs, les éleveurs ne sont pas autonomes et les prix d'achat sont de plus en plus élevés, ce facteur est évalué comme défavorable à la compétitivité de la filière.

5.4 Structure et relation de marché

Pour évaluer l'impact de la structure et des relations de marché sur la compétitivité de la filière cinq facteurs ont été analysés : la pérennité des exploitations, la différenciation des produits, les prix de vente et le niveau d'information. La région Midi-Pyrénées est marquée par une forte présence d'élevages allaitants, qui représentent plus de la moitié des élevages bovins et 70% du cheptel. Toutefois, le nombre d'exploitations bovines a tendance à diminuer ces dernières années (Tableau 5). Le nombre a diminué de 8% entre 2006 et 2010, malgré une légère augmentation du nombre de vaches (+3%) (INSTITUT DE L'EVELAGE, 2011 d).

Type d'élevage	Nb d'élevage en France	Nb d'élevage en Midi-Pyrénées	Evolution du nb élevage	Nb de vaches	Evolution du nb vaches depuis 2006
Moins de 10 vaches	50.868	4.506	- 13%	21.121	-
Laitiers	62.551	2.743	- 24%	115.358	- 9%
Allaitants	83.098	11.286	- 8%	438.774	+ 3%
Mixtes	21.490	882	- 16%	43.285	- 3%
Engraisseurs de veaux	14.082	436	- 34%	-	-

Tableau 5 : Effectifs 2010 et évolution depuis 2006 des principaux élevages bovins en Midi-Pyrénées

Les exploitations en diminution sont surtout celles de petite taille. Il s'agit des éleveurs pluriactifs qui n'arrivent plus à rentabiliser la production de bovin viande ou qui trouvent d'autres activités plus rémunératrices. A cela il faut ajouter les départs en retraite, qui dans les années à venir seront amplifiés. Selon l'Institut de l'Elevage (2011 e), 51% des éleveurs allaitants ont 50 ans et plus. Ils sont propriétaires de 42% du cheptel.

Selon une autre étude de l'Institut de l'Elevage (2011 f) sur les élevages bovin allaitant français à l'horizon 2015 et perspectives 2035, il existe des freins structurels au développement du secteur, notamment la démographie des chefs d'exploitations. La chute du niveau d'installation et du taux de remplacement des départs depuis la fin des années 90, conduit à une véritable bulle démographique dont il faudra gérer les conséquences à partir de 2015-2020.

En plus d'un problème de maintien et de diversité des territoires ruraux, la réduction du nombre d'éleveurs peut provoquer dans un futur proche, des difficultés d'approvisionnement qui impacteront toute la filière. Le représentant des abattoirs interviewés voit avec inquiétude la baisse du nombre d'exploitations.

Il s'agit ainsi d'un facteur très défavorable à la compétitivité de la filière. Le manque de viande locale peut, entre divers autres facteurs, augmenter les coûts, amener les abattoirs à migrer vers d'autres régions, sans oublier la possibilité de voir augmenter l'approvisionnement en viande bovine issue du marché international.

Pour la mise en marché, les exploitations bovins viande utilisent différentes méthodes. En France, les éleveurs réalisent ces ventes à 45 % de manière indépendante ; 33 % commercialisent dans des coopérative et 22 % dans les organisations de producteurs non commerciales (FRANCEAGRIMER, 2011). La moitié des animaux sont commercialisés sous forme indépendante, 35 % par des coopératives et 15 % par des organisations de producteurs non commerciales.

Des études ont montré que plus le risque est élevé, plus les vendeurs veulent être sécurisés et donc utilisent des systèmes plus contractualisés. Par exemple, les éleveurs sur signe officiel de la qualité, tel quel le veau d'Aveyron, qui produisent un produit particulier, avec une bonne valeur ajoutée, sont intégrés dans des organisations de producteurs qui leur assurent un débouché.

Malgré le grand nombre d'appellations d'origine, en Midi-Pyrénées la production de viande bovine est caractérisée par une très faible contractualisation, ce qui rend les prévisions et la sécurité des vendeurs et acheteurs instables. Le prix de marché reste la base de rémunération de l'éleveur et seulement dans un tiers des cas de contractualisation, une marge ou un prix lui est garanti (FRANCEAGRIMER, 2011). Les incertitudes révélées amènent à considérer ce facteur défavorable à la compétitivité de la filière.

La région Midi-Pyrénées produit et vend 8 produits de viande bovine sous signes officiels de qualité et de terroir. Deux grands débouchés coexistent : la vente d'animaux de boucherie (déjà engraisés) et la vente d'animaux d'élevage, maigres et prêts à être engraisés.

Les ventes de boucherie, cible de cet article, représentent 41 % des ventes. Dans cette catégorie on retrouve 6 produits différents (Tableau 6). En 2010, la région Midi-Pyrénées a vendu 20.060 veaux gras de moins de 6 mois, soit 11% des ventes de boucherie. En majorité, ces veaux sont vendus sous SOQ. Il existe deux labels rouges : Veau fermier SLM et Veau élevé SLM. L'ADEL du Gers a également mis en place une filière « le veau rosé du Gers » qui vend environ 1.000 têtes de veaux.

Produit	Quantité vendu	Signes de qualité	Quantité vendu sous SOQ
Veau gras -6 mois	20.060	Veau fermier SLM	15.963
		Veau élevé SLM	
		Veau rosé du Gers	
Veau gras 6 – 12 mois	81.560	Label rouge : Veau d'Aveyron et du Ségala	16.829
		IGP Veau d'Aveyron et du Ségala	
Jeunes Bovins 12 – 24 mois	12.580	Pas de SOQ	-
Jeunes Bovins 24 – 36 mois	5.550	Pas de SOQ	-
Gros bovins 3-9 ans	35.540	Bœuf fermier Aubrac	Non déterminable
		Bœuf Blason Prestige	
		Bœuf Label Rouge	
Gros Bovins + de 9 ans	28.380	Pas de SOQ	-

Tableau 6 : Ventes de boucheries en 2010 en Midi-Pyrénées

Selon le Comité interprofessionnel « veau sous la mère » (CIVO), en 2010, le nombre de veaux sous la mère commercialisés en Midi-Pyrénées est de 15.963 animaux. Ces animaux sont exclusivement vendus en France. Il n'y a pas d'export de VSLM. Les 5.000 animaux qui ne sont pas commercialisés en VSLM sont commercialisés sans SOQ, le plus souvent en vente directe.

Un total de 81.560 veaux gras de 6 à 12 mois a été vendu, soit 44 % des ventes de boucherie. Ces veaux sont pour plus de la moitié d'entre eux vendus sous le SOQ Veau d'Aveyron et du Ségala. Globalement, ils sont 800 éleveurs à produire 35.000 veaux d'Aveyron et du Ségala. Cette démarche de qualité est portée par des éleveurs dynamiques et innovants. La démarche du veau d'Aveyron est tournée vers les consommateurs.

Selon l'interview avec l'interprofession régionale du veau d'Aveyron (IRVA), il existe deux SOQ : le label rouge veau d'Aveyron et du Ségala qui a commercialisé en 2010 plus de 16.000 veaux et l'IGP veau d'Aveyron et du Ségala qui lui a commercialisé 829 veaux en 2010. La commercialisation du veau d'Aveyron a augmenté de 4,5 % en 2009 et de plus de 6 % en 2010 puis 2011.

Le veau d'Aveyron est commercialisé dans plus de 165 magasins du groupe Auchan, dans les 800 magasins « Picard surgelés », et aussi chez de nombreux Artisans bouchers. La

moitié de la production est vendue en région parisienne. Une partie de la production des veaux d'Aveyron est exportée vers la Grèce et l'Italie. Les veaux sans signes officiels de qualité sont en partie vendus directement du producteur au consommateur.

La région a vendu 12.580 jeunes bovins (JB) en 2010, soit 7 % des ventes. Ces JB sont des taurillons qui ne sont pas commercialisés sous des signes officiels de qualité. La production de JB pour la boucherie est en diminution depuis la suppression de la prime au bovin mâle. Peu d'élevages en Midi-Pyrénées ont un atelier d'engraissement pour produire ce type d'animaux. Les jeunes bovins de 24 à 36 mois représentent 5.550 animaux, soit à peine 3 % des ventes de boucherie.

Les gros bovins de 3 à 9 ans correspondent à 19 % des ventes de boucherie. C'est la catégorie des « vaches de réformes » en majorité vendues sous SOQ. On trouve différents SOQ comme le bœuf Blason prestige. Selon l'interview de l'association du Bœuf Fermier Aubrac, le label rouge Bœuf Fermier Aubrac a labélisé plus de 1.742 animaux sur la campagne 2010-2011. Les chiffres sont en augmentation de 17 % cette année, à cause de la décapitalisation du cheptel liée à la sécheresse. Le label peut craindre un manque de disponibilité des animaux pour la prochaine campagne. L'ensemble des ventes concerne le marché national. La plus grande partie des animaux est vendue en Midi-Pyrénées et dans l'Hérault. Les débouchés de cette viande sont les boucheries traditionnelles ainsi que les points de vente en grande surface. Auchan propose du Bœuf Fermier Aubrac dans 11 magasins et compte en ouvrir un 12^{ème} prochainement.

La catégorie des gros bovins avec plus de 9 ans est composée également de vache de réformes. La région a vendu 28.380 animaux en 2010 soit 15 % des ventes. Ces vaches de réforme sont vendues dans les boucheries traditionnelles, valorisées par des artisans bouchers. Elles ne possèdent pas de signes officiels de qualité.

Dans la région Midi-Pyrénées beaucoup d'animaux vivants sont vendus sans beaucoup de valeur ajoutée. Il existe en plus une dépendance des exportations vers l'Italie. Toutefois, la différenciation des produits par les signes officiels de qualité permet de valoriser une partie des ventes de boucherie. Aux vues de ces éléments, la différenciation des produits peut être considérée comme favorable à la compétitivité de la filière.

Hormis la bonne différenciation des produits, les prix restent un élément défavorable pour la compétitivité de la filière. Ils sont basés sur le marché international. La concurrence internationale oblige les industriels à aligner leurs prix. Une bonne partie des éleveurs ne parviennent pas à vivre du prix de leurs viandes et ont besoin des aides pour continuer à produire. Ils souhaitent une revalorisation du prix de la viande afin de vivre de leur travail et non des aides obtenues.

Pour illustrer le problème existant il est intéressant de vérifier l'évolution du prix à la production et à la consommation. Selon l'Institut de l'Elevage (2011z), entre 2005 et 2010 le prix à la production de gros bovins a été réduit de - 0,8% pendant qu'à la consommation il a augmenté de + 14%. Pour les veaux de boucherie la situation est moins controversée. Au niveau de la production le prix a augmenté de +14% et la consommation de + 16%.

Les contraintes françaises ainsi que les modes de production entraînent un surcoût compensé par les aides. Les acteurs de la filière s'accordent sur le fait que l'élevage ne pourra survivre que s'il sait répondre à la problématique du prix (BAILLY, 2011). Le rétablissement d'une régulation européenne du marché de la viande bovine fait toujours débat. Ainsi, le prix de la viande est globalement très défavorable à la compétitivité de la filière.

Pour finir, l'accès aux informations est évalué. Les informations sur les marchés ou sur les prix sont nombreuses et réputées fiables. L'Institut de l'Elevage, les chambres d'agriculture et d'autres sources nombreuses permettent une abondance d'informations fiables. Ce facteur est très favorable à la compétitivité de la filière.

5.5 Gestion interne

Dans l'analyse de compétitivité, la gestion interne est un facteur à prendre en compte. Cela inclut l'efficacité administrative, la gestion de la main d'œuvre mais aussi le contrôle zootechnique et de la qualité. Selon les entretiens d'éleveurs, les travaux administratifs sont de plus en plus présents et de plus en plus contraignants. Les éleveurs allaitants doivent remplir de nombreux documents et affirment bien souvent être submergés par le travail administratif. Selon les entretiens avec les interprofessions, beaucoup d'exploitants sont réfractaires à la gestion administrative car synonyme de beaucoup de paperasse. Les différentes personnes interviewées affirment que l'efficacité administrative est encore insuffisante : défavorable pour la compétitivité. Cependant, elle s'améliore avec les nouvelles générations d'éleveurs.

Dans leur grande majorité, les élevages allaitants ont une main d'œuvre d'origine familiale. La cellule de base est constituée de travailleurs permanents, disponibles pour l'exploitation et pour lesquels l'activité agricole est prépondérante en temps et en revenu. Dans la moitié des exploitations bovin viande, la cellule de base est constituée d'une seule personne. Cependant, la quasi-totalité des exploitations ont recours à de la main d'œuvre extérieure (INSTITUT DE L'EVELAGE, 2011 g).

Le travail d'astreinte lié à l'élevage est très variable. Il dépend du système d'élevage mais aussi de la taille du cheptel, des équipements et des bâtiments de chaque exploitation. Il concerne quasi exclusivement le troupeau et il est effectué, en majorité, par la cellule de base (INSTITUT DE L'EVELAGE, 2011 g). La gestion du travail est encore un point à améliorer (défavorable). Beaucoup d'exploitations pourraient diminuer le temps d'astreinte. Par contre, cela demande une modernisation des équipements qui n'est toujours pas accessible (problème d'investissement) ainsi que l'amélioration de la gestion du travail.

Le suivi du troupeau est encore peu formalisé en élevage allaitant. La plupart des éleveurs connaissent les performances de leurs vaches mais n'en ont pas de traces écrites. Ce faible suivi n'est pas dû au manque de techniciens et de possibilités de contrôle des performances mais au désintérêt des certains éleveurs à avoir un contrôle de performance. Ce facteur est défavorable à la compétitivité car il peut entraîner de mauvais résultats technico-économiques.

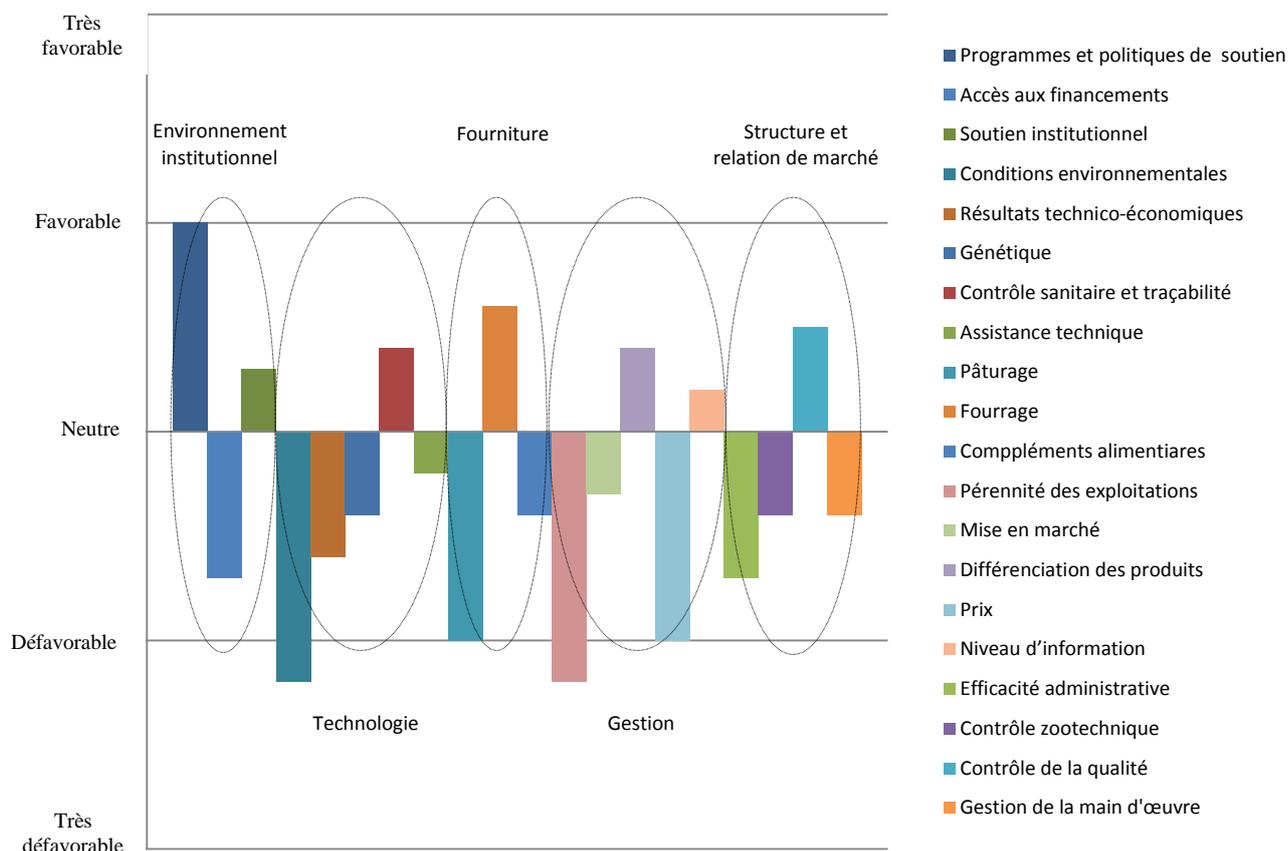
Par contre, le contrôle de la qualité est un facteur favorable à la compétitivité de la filière. La qualité de la viande française ainsi que celle issue du troupeau Midi-Pyrénées est reconnue. Le contrôle de la qualité est fait par l'éleveur mais peut être fait par des organismes privés si l'éleveur vend ses produits avec un signe officiel de qualité. Selon les entretiens d'éleveurs, les exploitants non certifiés par un signe officiel de qualité gèrent leur élevage en « bon père de famille ».

6. Conclusion

Ces derniers temps, la filière viande bovine en France fait face à un marché globalisé qui rend de plus en plus difficile le maintien et le gain de compétitivité du point de vue des parts de marchés et de la rentabilité. Pour survivre à ce contexte concurrentiel difficile, la connaissance des facteurs déterminants, de maintien et d'évolution de la compétitivité est nécessaire. Pour cela, cet article a étudié la compétitivité de la filière viande bovine en Midi-Pyrénées en ciblant le maillon des éleveurs.

Comme synthétisé dans le Graphique 1, l'environnement institutionnel présente des facteurs favorables et défavorables pour la compétitivité de la filière. Malgré les difficultés pour accéder aux financements, les éleveurs bénéficient d'un grand soutien institutionnel. La

politique française apporte elle aussi un grand soutien financier aux éleveurs à travers les différentes aides de la PAC. Néanmoins, il s'agit d'un facteur contrôlé par l'Etat et dans le contexte actuel, il risque d'y avoir des changements majeurs au niveau européen. Ces changements peuvent impacter fortement sur la viabilité économique des éleveurs et la compétitivité de la filière.



GRAPHIQUE 1 : Critères de compétitivité des éleveurs de viande bovine de la région Midi-Pyrénées

Pour faire face à ces éventuels changements, une action conjointe entre le gouvernement et les établissements financiers pourrait être conduite. Cela concernerait, la création de modalités de crédit plus adaptées aux besoins des éleveurs. Il devrait stimuler l'amélioration des résultats techniques, tels que la génétique. Et viser à améliorer le temps d'astreinte à travers l'acquisition d'équipements plus adaptés aux travaux réalisés dans chaque système de production.

Les technologies adoptées par les éleveurs varient considérablement d'une exploitation à l'autre. Si d'un côté les éleveurs ne contrôlent pas les conditions environnementales qui sont parfois contraignantes, d'un autre côté ils peuvent mettre en place des actions pour améliorer leurs performances technico-économique qui sont globalement défavorables. Les problèmes liés au non suivi des conseils techniques, aux faibles adoptions de la génétique et des contrôles de performance peuvent être perfectionnés. Le gouvernement serait en capacité de mettre en place un programme de communication en vue d'une prise de conscience des éleveurs quant à l'importance de ces éléments. En parallèle, un programme de formation à l'utilisation de ses outils serait nécessaire. Le succès de cette action dépend d'une action coordonnée entre l'Etat, les organismes de recherche et les instituts techniques plus proches du terrain.

Concernant les coûts et les conditions d'obtention des fournitures, on retrouve encore des évaluations favorables et défavorables à la compétitivité. Les éleveurs sont autonomes en fourrage mais la disponibilité en herbe est faible ou moyenne. S'ajoute à cela, la dépendance en engrais et en aliments, surtout les concentrés azotés, qui représentent des charges de plus en plus lourdes pour les éleveurs, pénalisant ainsi la rentabilité. Parmi les suggestions d'actions à entreprendre, la recherche de systèmes plus économes en intrants doit continuer. La transmission de ces éléments peut être intégrée à des programmes de communication et de formation comme celui précédemment cité.

Si le prix des fournitures est un facteur non contrôlé par les entreprises et défavorable pour la compétitivité de la filière, des efforts sont faits par rapport aux délais de paiement. Les entreprises en amont de la filière, sont aussi des acteurs incontournables dans le développement d'innovations. Ainsi elles pourraient renforcer leurs actions de recherche en termes d'aliments alternatifs et moins onéreux pour les éleveurs.

Pour le déterminant structure et les relations de marché trois facteurs sont défavorables pour la compétitivité de la filière et deux favorables : la différenciation des produits et le niveau d'information. Les trois facteurs à améliorer sont la pérennité des exploitations, la mise en marché et les prix de vente. Pour faire face au problème démographique lié aux exploitations allaitantes deux axes d'action sont à envisager. La première concerne le perfectionnement de la politique qui vise à stimuler l'installation de jeunes éleveurs. Cela passe par une action de communication qui vise valoriser le métier d'éleveur. Cependant, cette valorisation ne sera pas facile à faire, sans que les problèmes liés aux conditions de travail et surtout à la rentabilité soient résolues.

La question centrale autour de la mise en marché intègre l'amélioration de la coordination entre les éleveurs et l'aval de la filière. Si les éleveurs sur signe officiel de qualité bénéficient d'un prix de vente contractuel, ce n'est pas le cas pour les autres. L'existence dans la région Midi-Pyrénées, d'un nombre important d'organisations de producteurs pourrait être utilisée comme un élément majeur de déblocage. Cela permettrait de faciliter les négociations entre les différents acteurs concernés. L'objectif serait de mieux sécuriser les échanges à travers l'intégration dans les contrats déjà existants d'un prix de vente. Par contre, il y a un aspect sociologique lié à la filière qui rend difficile l'application de ce type d'alliance de marché.

Cette action serait également utile pour résoudre les problèmes liés à l'instabilité des prix. Elle contribuerait aussi à faire face à la problématique démographique, en réduisant les réticences des jeunes éleveurs vis-à-vis des reprises ou des nouvelles installations.

Pour finir, la gestion interne a été évaluée comme un facteur globalement défavorable à la compétitivité de la filière. Toutefois le contrôle de qualité est un facteur qui différencie la viande française et Midi-Pyrénéenne. Grâce à l'existence de nombreux signes de qualités dans la région, les éleveurs sont amenés à suivre les cahiers de charges et par conséquent les contrôles qualité prévus.

D'autres facteurs déterminants de la compétitivité du point de vue de la gestion sont plutôt négatifs : l'efficacité administrative et de la main d'œuvre, ainsi que le contrôle zootechnique (performance). Les solutions reviennent sur des actions de prise de conscience et de formation comme cités auparavant. Elles auront comme but de montrer aux éleveurs l'importance de rechercher et d'appliquer les conseils et les innovations proposés par les techniciens.

On observe dans la Figure 2, que certaines actions proposées divergent vers la recherche d'amélioration de plus d'un déterminant de la compétitivité. Les actions sur les déterminants amènent l'obtention d'un certain nombre de résultats. Une convergence est observée dans ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité technico-économiques et du temps de travail. On observe que toutes les actions peuvent avoir un impact sur l'amélioration de ces facteurs.

En complément des résultats et des propositions faites, une réflexion sur la méthodologie appliquée est opportune. L'approche méthodologique utilisée pour étudier la compétitivité de

la filière viande bovine a démontré plusieurs avantages qui justifient son utilisation. D'une part elle est simple à comprendre, la présentation et la discussion de résultats peuvent être facilement accessibles aux acteurs de la filière. Au même temps, l'approche permet une construction participative qui est très importante pour l'analyse de la filière. La visualisation globale des résultats de l'évaluation est aussi intéressante et didactique, car elle caractérise bien les déterminants de la compétitivité dans l'échelle de très favorable à très défavorable. Cela permet de cibler les leviers pour le développement d'actions pour améliorer la compétitivité de la filière. Elle est donc très pertinente pour la discussion et la construction de politiques publiques.

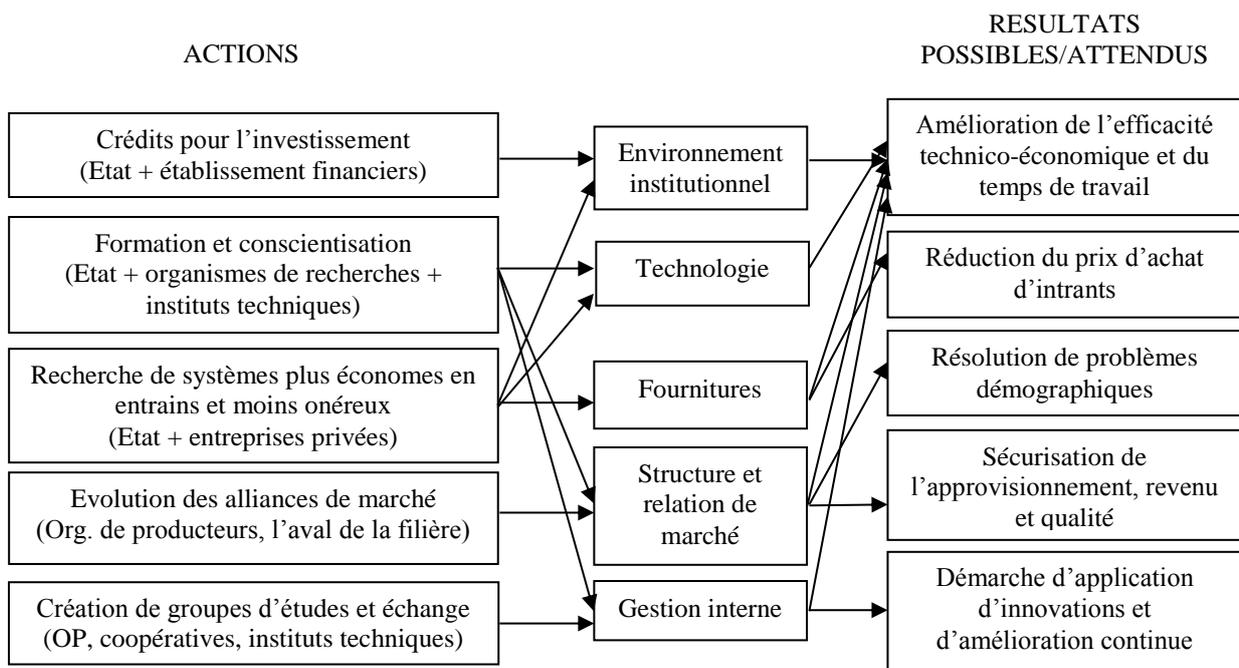


FIGURE 2 : Synthèse des propositions à mettre en œuvre pour faire évoluer la compétitivité de la filière viande bovine en Midi-Pyrénées et les résultats attendus/possibles

Cependant elle peut-être aussi critiquée sur certains points. Le choix des déterminants et des facteurs de compétitivité présente beaucoup de subjectivité. Le même est observé par rapport aux attributions des notes et des poids relatifs. La méthodologie est basée sur une approche empirique qualitative de la compétitivité de la filière. Une démarche plus quantitative pourrait aussi être faite pour les facteurs étudiés.

Globalement, il s'agit d'une méthodologie empirique intéressante qui peut guider des études futures. Il serait intéressant d'étudier ses mêmes déterminants mais adaptés aux autres maillons (fournisseurs, abattoirs, distributeurs etc.). Cela permettrait de rassembler les représentants de différents maillons de manière à discuter et valider les propositions faites. Des analyses comparatives entre des différents systèmes de production apporteraient aussi des éléments supplémentaires. Une dernière possibilité d'étude future serait de faire évoluer les déterminants utilisés qui sont plutôt économiques, en intégrant les aspects environnementaux et sociaux, comme c'est le cas d'un projet récemment démarré par des auteurs de cet article.

Références bibliographiques

- ALVARADO I., MOLINA K., AC BOL E., 2008, Determination of the competitiveness linkages through the agricultural associative enterprises: The case of the communities on the Parismina River basin in Costa Rica, *Ecological Engineering*, v. 34, p. 373-381.
- BAILLY G., 2011, *Rapport d'information sur la situation et l'avenir du secteur de la viande bovine en France*. SENAT.
- BIGNEBAT C. et CODRON J.-M., 2006, Innovations organisationnelles et contrôle de la qualité sanitaire dans la filière fruits et légumes, *Recherches en Economie et Sociologie Rurales*, INRA Sciences Sociales, Montpellier.
- CHAMBRE REGIONAL D'AGRICULTURE MIDI-PYRENEES, 2011. *Observatoire de la production de viande bovine e Midi-Pyrénées en 2010*.
- CHEVASSUS-LOZZA E. et GALLIANO D., 2001. Les déterminants territoriaux de la compétitivité des firmes agro-alimentaires, *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales*, v. 58-59, p. 194-222.
- COOK M. & BREDAHL M., 1991, Agribusiness competitiveness in 1990s: discussion. *American Journal of Agricultural Economics*, v. 73, n. 5, p. 1472 –1473.
- FARINA E.M.M.Q. et ZYLBERSZTAJN D., 1998, Competitividade no Agribusiness brasileiro, *Introdução e conceitos*, v.1, São Paulo.
- FEARNE A., 1998, Building Partnership in the Meat Supply Chain: the case of the UK Beef Industry, Food Industry Management Group. London: Wye College/ University of London, June.
- FRANCEAGRIMER., 2011, Production animale et contractualisation : histoire et enjeux. n. 8 , 12 p. Montreuil-sous-Bois.
- IEL, CNA, SEBRAE., 2000, *Estudo sobre a eficiência econômica e competitividade da cadeia agroindustrial da pecuária de corte no Brasil*, Brasília, DF: 2000.
- INSTITUT DE L'ELEVAGE., 2001, *Les principales régions d'élevage de la France métropolitaine*.
- _____, 2011 a, 2010 L'année économique viande bovine, Perspectives 2011, *Le dossier Economique de l'Elevage* n. 409, p. 94.
- _____, 2011 b, *Journée technique bovin viande*, Pamiers.
- _____, 2011 c, *Autonomie alimentaire des fermes des réseaux d'élevage*.
- _____, 2011 d, Observatoire de la production de viande bovine en Midi-Pyrénées Données issues de l'IPG 2010, 4 p.
- _____, 2011 e, *Chiffres clés 2011 Productions bovines lait & viande*. GEB.
- _____, 2011 f, *L'élevage bovin allaitant français à l'horizon 2015 et perspectives 2035: forces et faiblesses face au changement de contexte agricole*.
- _____, 2011 g, *Référentiel travail en élevages bovins viande systèmes naisseurs*, Paris.
- KHAMASSI-El Efrif F., HASSAINYA J., 2001, Analyse de la compétitivité des entreprises et des produits agro-alimentaire : pertinence et apports de l'approche filière, v. 32, p. 8.
- MARQUES P.R. et al., 2011, Competitiveness of beef farming in Rio Grande do Sul State, Brazil, *Agricultural Systems*, n. 104, p. 689-693.
- MARTIN L. et al., 1991, Agribusiness Competitiveness across National Boundaries. *American Journal of Agricultural Economics*, v. 73, n. 5, p. 1456-1464.
- MORVAN Y., 1991, Fondements d'économie industrielle, Paris: Economica.
- NEVES M.F., LOPES F.F., ROSSI R.M., MELO, P.A.O., 2004, Metodologias de análise de cadeias agroindustriais: aplicação para citros, *Revista Brasileira de Fruticultura*, Jabotical-SP, v. 26, n. 3, p. 268-473.
- RASTOIN J-L., 2006, Vers de nouveaux modèles d'organisation du système agroalimentaire ? Approches stratégiques, *Séminaire de recherche produits de terroir, filière qualité et développement*, Montpellier, 22 juin, 2006.

- RASTOIN J.-L., GHERSI G., 2010, *Le système alimentaire mondial*, Versailles, Quae, 563 p.
- SHARPLES J. et MILHAM N., 1990, *Long run competitiveness of Australian agriculture*, USDA Economic Research Services, Foreign Agricultural Economics Report 243.
- SILVA C.R.B., BATALHA M.O., *Competitividade em sistemas agroindustriais: metodologia e estudo de caso, II Workshop Brasileiro de Gestão de Sistemas Agroalimentares – PENSEA/FEA/USP*, Ribeirão Preto, 1999.
- TEMPLE L. et al., 2008, Les déterminants de la compétitivité des filières bananes de Martinique et de Guadeloupe, *Economie Rurale*, n. 308, nov./déc., p. 35-54.
- TRENKLE A., WILLHAM R.L., 1977, Beef Production Efficiency, *Science*, v. 198, n. 4321, p. 1009-1015.
- VAN DUREN E. et al., 1993, Assessing the competitiveness of Canada's Agrifood Industry, *Canadian Journal of Agricultural Economics*, v. 39, p. 727-738.
- VINCENT J.-L., 1995, Méthode de diagnostic stratégique: l'analyse Structure-Conduite-performance, application aux filières agricoles, *Economie et Gestion Agro-Alimentaire*, v. 36.